

Réf: Dossier 259098

## Avis de constitution

### SOCIETE « SYPHAX BATIMENT »

Siège ABIDJAN Cocody Angré nouveau CHU, non loin  
de la base CIE, Lot 1359, Ilot 135

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYPHAX BATIMENT »

Objet : Commerce de quincaillerie et divers; Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré nouveau CHU, non loin de la base CIE, Lot 1359, Ilot 135

Dirigeant(s) M BENNOUR OMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11536 du 23/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74867/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

